

Objet du marché : Marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de 63 logements à LUTTERBACH répartis sur plusieurs adresses

QUESTIONS / REPONSES N°3

Question posée en date du 15 octobre 2026 sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics de l'Acheteur

Question n° 1 :

« Bonjour, est-ce obligatoirement l'architecte qui doit être mandataire ? (indiqué dans le tableau synoptique, mais pas d'info dans le RC). L'adresse de l'opération est erronée dans l'article 1.2 du RC. Bien cordialement

Réponse apportée par le représentant de l'Acheteur :

Bonjour, non il n'est pas obligatoire que l'architecte soit le mandataire. Le R.C. a été modifié.

Question n° 2 :

« Bonjour, les compétences indiquées dans le tableau synoptique ne correspondent pas à celles listées dans le RC. Pourriez-vous nous confirmer les compétences attendues svp ? Bien cordialement. »

Réponse apportée par le représentant de l'Acheteur :

Les compétences à prendre en compte sont celles du R.C. Le tableau synoptique est mis à jour.

Question posée en date du 21 octobre 2026 sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics de l'Acheteur

Question n° 3 :

« Bonjour, le choix du mandataire est-il imposé ? »

Réponse apportée par le représentant de l'Acheteur :

Bonjour, non pas d'obligation dans le choix du mandataire.

Question posée en date du 22 octobre 2026 sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics de l'Acheteur

Question n° 4 :

« Bonjour, pourriez-vous fournir les plans qui doivent être joints au programme s'il vous plait ? Merci d'avance. Cordialement »

Réponse apportée par le représentant de l'Acheteur :

Bonjour, les plans sont joints en annexe.

Question n° 5 :

« Bonjour, qui doit être le mandataire du groupement (architecte ou bureau d'études) ? Cordialement »

Réponse apportée par le représentant de l'Acheteur :

Bonjour, le mandataire peut-être soit l'architecte soit un bureau d'étude.